39e Année - N° 3006. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 4 Juin 1927

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La Question des Ponts-et-Chaussées

Vraiment vous allez fort à *La Défense*. Vous n'êtes pas loin d'affirmer que si le service des Ponts et Chaussées va quitter Sisteron c'est presque de ma faute, alors que chacun sait quels efforts mon collègue Massot et moi avons fait pour empêcher cette mesure qui désera tant de légitimes intérêts à commencer par ceux du service lui-même. Je dois dire que les intéressés, eux, ne s'y sont point trompés et que spontanément ils m'ont remercié de ma très énergique intervention. Dès lors l'opinion de *La Défense* ne saurait m'émouvoir.

Mais vous vous moquez littéralement de vos lecteurs en disant que M. Léon Jourdan avait fait maintenir le service des Ponts et Chaussées à Sisteron dans des circonstances analogues.

J'ai la conviction que si vous aviez soumis votre article à mon honorable prédécesseur, par souci de la vérité, il ne l'eût point laissé passer sans protester. Lorsque sur son intervention et sur celles de nombreux Conseillers généraux, les ingénieurs subdivisionnaires furent maintenus dans les quatre sous-préfecture (Sisteron-Forcalquier-Barcelonnette-Castellane) c'était à propos d'une demande de transfert *des dits services au chef-lieu du Département c'est-à-dire Digne*.

Tous les gens de bonne foi comprendront combien il fut facile de grouper contre un projet qui amputait *tous les arrondissements au profit du chef-lieu du département*, tous les conseillers généraux des cantons appartenant aux quatre sous-préfectures.

La lutte était inégale et les Conseillers généraux des cantons de l'arrondissement de Digne furent battus par leurs collègues plus nombreux, ce qui était justice. Ceci se passait en septembre 1924 et avril 1925. Mais depuis cette époque les décrets-lois de M. Poincaré sont intervenus en *septembre 1926*.

Ces décrets-lois ont supprimé deux postes d'Ingénieur dans les Basses-Alpes. J'ai expliqué les raisons pour lesquelles le Conseil général et l'Administration estimaient nécessaire la présence d'un Ingénieur à Digne, auprès de M. l'Ingénieur en chef ainsi qu'à Barcelonnette en raison de sa situation excentrée. Restait donc le troisième qu'il fallait attribuer à Forcalquier ou à Sisteron.

Malgré tous les efforts de mes collègues Massot, Mouraire, Reymond et malgré ma vigoureuse défense en faveur d'un projet que nous estimions juste nous avons été battus ! Et vous savez mieux que personne, que quel que fut le Conseiller général, vous entendez bien, quelle que fut sa personnalité notre contre-projet était voué à l'échec ! Il y avait des intérêts électoraux en jeu ! Ces intérêts vous les connaissez mais vous les passez sous silence pour induire nos concitoyens dans l'erreur. Vous commettez là, M. le Rédacteur anonyme un véritable abus de confiance ! Soyez-en sûr, les Sisteronnais s'en souviendront le moment venu.

Votre collègue Populo, m'accuse de chercher querelle au citoyen Baron, voulant le rendre, dit-il seul, responsable de cet échec ! Ah ! non par exemple, je ne le rends pas seul responsable : J'adresse les mêmes reproches au député Gardiol et au sénateur Honnorat. Ces trois parlementaires qui ont tous au même titre la charge de tenir la balance égale entre les divers arrondissements paraissent en l'espèce l'avoir quelque peu oublié. Si je me suis adressé plus spécialement au citoyen Baron c'est qu'avant même la fin de la session il est venu à Sisteron s'entretenir de cette question avec certains de nos concitoyens. Il paraît même les avoir induits en erreur ; je veux croire que ses propos ont été mal interprétés et j'attends de sa bonne foi une mise au point devenue nécessaire.

Dans cette affaire j'ai la conscience d'avoir défendu avec vigueur et avec la dernière énergie les droits de notre chère Cité et je ne permettrai pas à telle ou telle personnalité, mue par des préoccupations électorales d'altérer la vérité.

Le bon sens de nos concitoyens se chargera du reste.

EMILE GALICI,
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES ALPES.

DÉPARTEMENTS des HAUTES et BASSES-ALPES

Commission interdépartementale du Chemin de fer de Barcelonnette à Gap par la Durance.

La Commission interdépartementale du Chemin de fer de Barcelonnette à Gap, par la Durance, se réunira le Mardi 14 Juin à 10 h. 30 du matin, dans une salle de Commission du Palais du Sénat.

La Commission sera reçue dans l'après-midi du même jour par M. Tardieu, ministre des Travaux Publics.

Elle est composée, en ce qui concerne le département des Basses-Alpes, de MM. Honnorat, Gassier, P. Reynaud, Mouraire, M. Massot et Emile Galici.

Ce chemin de fer qui raccorderait ensuite Gap à Sisteron par la vallée de la Durance, rendrait le plus grand service à notre région et amènerait un grand trafic dans notre ville qui deviendrait tête de ligne.

Aussi, nos compatriotes peuvent compter sur le zèle et le dévouement de notre ami Emile Galici, l'actif Conseiller général de Sisteron, pour la réalisation de ce projet.

Conseil Municipal DE SISTERON

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la Mairie, lundi soir, 30 Mai, sous la présidence de M. Emile Paret, maire, assisté de MM. Turcan et Roa, adjoints. Dix-sept conseillers assistaient à la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observations. Le Conseil, après une échange de vues sur la question d'adduction d'eau, décide de faire mettre en adjudication, le projet d'amenée des eaux du Châtillon jusqu'au réservoir qui sera établi au quartier du Collet. Dès que le projet réctifié qui est en ce moment à la Préfecture pour approbation sera retourné, les formalités nécessaires pour la mise en adjudication seront effectuées. Abordant ensuite la question financière pour la réalisation de ce deuxième lot des grands travaux d'adductions d'eau et d'égouts ; le Conseil décide de contracter auprès du Crédit Foncier de France un emprunt de 435.000 francs, qui, joints à la subvention du pari mutuel, constitueront la somme de 670.000 francs, montant des travaux de canalisation des eaux jusqu'au réservoir de distribution. Le nombre de centimes additionnels nécessaire pour gager cet emprunt sera fixé dès que le Crédit Foncier aura terminé l'émission d'obligations communales actuelles en cours, c'est-à-dire dans la deuxième quinzaine de Juin.

Le Conseil adopte ensuite un projet de construction d'un égoût de l'Hôtel de ville au Rieu. Ce projet qui s'élève à 4.900 francs, sera mis en adjudication restreinte par appel d'offres.

La part contributive complémentaire due par la ville pour l'entretien du Canal de Sisteron, résultant de l'augmentation des côtes votées par l'Assemblée générale des co-arrosants, est arrêtée à la somme de 7.633 francs qui sera portée en dépenses au budget additionnel de 1927.

Une indemnité annuelle de 1.000 francs est allouée à M. le Contrôleur des Contributions Directes résidant actuellement à Manosque, pour lui permettre de se mettre, environ une fois par mois, à la disposition des contribuables de la commune auxquels il donnera tous renseignements pouvant les intéresser. Les jours où il sera à la mairie seront annoncés par les journaux. L'indemnité de logement des instituteurs et institutrices non logés est portée de 250 à 400 francs par an.

Le Conseil approuve une décision de sa Commission des Finances accordant une péréquation du traitement de divers employés communaux.

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une lettre de M. le Directeur des travaux de la Société des Forces motrices de la Durance offrant à la commune pour servitude de passage dans les terrains communaux sis à la Baume, de la ligne électrique du Poët à Saint-Auban, l'octroi de 15 lampes électriques supplémentaires à répartir dans l'ensemble de la canalisation municipale par le versement de la somme annuelle qu'aurait à payer la ville pour l'entretien des dites lampes. Le Conseil jugeant insuffisante l'offre de la société maintient sa première demande de vingt lampes, étant entendu que l'indemnité à verser par la société F. M. D. sera subordonnée au prix de cession demandé par la Société d'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen et suivant l'index économique si celui-ci est appliqué. Refuse en outre de prendre aucun engagement vis-à-vis des dégats qui pourraient être occasionnés à la ligne électrique par l'exploitation éventuelle de la carrière communale de la Baume.

Après avoir délibéré en Comité secret sur diverses demandes d'allocation présentées par des vieillards, incurables et femmes en couche, le Conseil lève sa séance à minuit.

Faisant abstraction des querelles politiques, la délibération s'est déroulée dans le plus grand calme, ce dont nous félicitons sincèrement nos édiles.

ECHOS

Un béret d'honneur à M. Andrieux...

M. Andrieux, ancien préfet de police, ancien député et ambassadeur — qui est bien le doyen des étudiants et passait récemment d'une façon brillante, sa thèse de doctorat, recevait hier un béret d'étudiant : un béret d'honneur.

On le lui remit, dans le salon de l'hôtel de la rue de la Bûcherie, en présence de MM. Brunot, doyen de la Faculté des lettres, Georges Andrieux, Borie, commissaire de l'Association...

Ainsi les étudiants ont voulu témoigner leur sympathie à cet aimable doyen qui leur a donné l'exemple du travail jusqu'à la plus extrême limite d'une belle carrière.

Un beau caractère !

Notre distingué collaborateur, Emile Galici, a publié ici même, la semaine dernière, un vigoureux article stigmatisant la politique de vie plus chère que nous prépare le gouvernement Poincaré-Herriot, aidé dans cette tâche par une " Chambre servile " (Baron dixit).

Notre collaborateur avait mis en relief l'attitude étrange de M. Bokanowski ministre du Commerce, qui, pressentant la chûte, n'a pas hésité à 48 heures de distance à se dégager et à accepter, *à demander même*, le renvoi de la question à la Commission, alors qu'il s'était opposé au dit renvoi et avait posé sur ce point la question de confiance.

Nous sommes heureux de constater que *Candide*, le grand journal littéraire Parisien, a souligné lui aussi, huit jours après nous, l'étrange attitude du Ministre du Commerce.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, les termes dans lesquels il a noté la volte-face du membre du gouvernement Poincaré-Herriot-Marin.

* * *

M. Bokanowski s'en va-t-en guerre...

L'autre vendredi, à la Chambre, sur la question des tarifs douaniers, M. Bokanowski avait pris une noble attitude :

— Renvoyer la question ?... discussion immédiate... avenir du pays .... Vive la République !.. Vive la France !

Mardi suivant, le même Bokanowski est au banc du gouvernement.

— Renvoyer la question ?... mais certainement... oh ! quelle bonne idée !..

© VILLE DE SISTERON

c'est tout à fait mon avis... oh ! comme vous avez raison !

Il était tout de même un peu pâle. M. Vincent Auriol, qui avait foncé sur lui et n'avait trouvé que le vide, restait stupéfait de sa trop facile victoire.

— Vous avez vu Boka, le héros de la journée ? Il fait pitié, le pauvre ! Une loque !... On a envie de lui dire :

« Allons, mon pauvre ami, du courage ; ca va se passer ! »

(*Candide.*)

Allo !... Allo !..

« *Allo ! M. Joseph Turcan ?*

Très heureux de vous féliciter, Monsieur, des excuses publiques que vous avez adressées à M. le Maire de Sisteron dans le dernier numéro de La Défense. *Vous aviez dit dans un précédent numéro que M. le Maire n'avait fait à l'Hôtel-de-Ville ni politique, ni administration :* « Vous n'y avez fait que des affaires » *affirmez-vous péremptoirement, Maintenant vous déclarez non moins péremptoirement :* « Je ne vous accuse pas de profiter de votre séjour à la mairie pour y faire des affaires, je vous crois honnête homme....» *Défense du 22 mai 1927.*

Très bien M. l'Adjoint ! Ça c'est du courage ou je ne m'y connais pas ! Avec une pareille constance dans les opinions vos adversaires (gens de mauvaise foi) ont-ils le droit de vous reprocher vos nombreux et divers changements ? Eh ! oui, dans votre jeune âge vous servites la messe chez les bons frères de la Doctrine Chrétienne d'Aix en Provence, C'était (ceci dit sans raillerie) votre droit le plus absolu. J'ajoute du reste que le surplis blanc de l'enfant de chœur devait convenir à merveille à votre genre de beauté. Qui donc oserait vous reprocher vos divers volte-faces ?

S'il est exact que

L'homme absurde est celui qui ne change jamais

les esprits les plus mal portés à votre encontre seront obligés de vous reconnaître les plus hautes qualités d'une intelligence raffinée !

Alors puisque maintenant M. le Maire est un honnête homme, vous restez ? Vous deviez, selon votre parole démissionner après l'échec de votre premier candidat (avec vous on est obligé de les numéroter) ; vous écrivez ensuite dans votre journal que vous ne pouvez plus rester à la Mairie et que vous « partez dégouté », mais semblable au canon belge.....vous ne partez jamais !

Vous me faites, M. l'Adjoint, l'effet de ces choristes de l'Opéra-Comique qui chantent avec conviction durant plusieurs actes :

Partons ! Partons ! Partons !

mais qui ne bougent jamais et que l'on retrouve invariablement à la fin du 3me acte ; ils ne partent que lorsque la pièce est terminée.

Vous aussi, M. l'Adjoint, vous ne partirez que lorsque la comédie à laquelle vous vous livrez sera achevée.

Et cependant vous avez déjà donné deux fois votre parole que vous vous en alliez.

Vous fûtes je crois, M. Turcan, tabellion pendant quelques mois ; vous n'en avez même pas profité pour apprendre la science juridique, sans cela je vous aurais rappelé le vieil adage de Droit :

« Donner et retenir ne vaut ».

Partez donc M. l'Adjoint de votre plein gré : sans cela le moment venu les électeurs sisteronnais feront le travail eux-mêmes !

— Terminé.

Pour copie conforme :
TONY.

Avis — *La CAVE NATIONALE, 56, rue Saunerie à Sisteron ne fera plus que le gros à partir du 1e Juillet 1927.*

A l'occasion de la suppression du magasin de détail, il sera fait jusqu'au 15 Juin 1927 un rabais de 30 o/o sur toutes les liqueurs, rhums, cognacs, et apéritifs.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Fêtes de la Pentecote

La fête patronale de la Pentecôte sera célébrée les 4, 5, 6 et 7 Juin avec le programme suivant :

Samedi 4. — Tenue de l'important marché. A 21 heures, rue de Provence, concert musical par *Les Touristes des Alpes.*

Dimanche 5. — à 6 h. du matin, Salves d'Artillerie ; de 9 à 12 h. à la Citadelle, Concours de tir au fusil Lebel, prix : un permis de chasse. A 14 heures **Grand Gala Sportif** organisé par la société sportive *Sisteron-Vélo* : Cours Paul Arène, **course régionale de bicyclettes,** (60 km.) Parcours : Sisteron, Ribiers, Laragne, Les Armands, Sisteron, La Baume, Volonne, Sisteron. 1Er prix : 100 frs., 2e prix : 50 frs., 3e prix : 25 frs., 4e prix : 10 frs. Entrées : 2 frs. A 15 h. 30, avenue de la gare, Course à pied, (3.000 metres) 1er prix : 30 frs., 2E prix : 20 frs., 3e prix : 10 frs. Entrées 2 frs. 100 mètres : prix unique : 15 frs. Entrées 1 franc. A 17 h. **Course locale de bicyclettes** (15 km.) 1ER prix 30 frs., 2E prix : 15 frs., 3e prix : 5 frs. Entrée : 2 frs. Saut en longueur : 1er prix : 15 frs., 2e prix : 5 frs. Saut en hauteur : 1er prix : 15 frs., 2e prix : 5 frs.

A 17 heures, Cours Paul Arène, grand Concert musical donné par les T. d. A. A 21 h. Cours du Collége : Fête foraine et bataille de confetti ; à 22 h. Place de la Mairie, bal à grand orchestre.

Lundi 6. — à 10 heures : Grand Tournoi de Sixte sur le terrain de la Maisonnette. 1 objet d'art sera attribué à la société gagnante. A 15 h. Finale du Tournoi.

A 21 heures : sur le Pré de foire, brillant feu d'artifice ; à 22 h. rue Saunerie, bal à grand orchestre.

Mardi 7 Juin, à 10 h. 30, cours Melchior Donnet, **Grand Concours de Boules,** *1.200 francs de prix.* 1er prix : 500 frs., 2E prix : 250 frs. plus le cumul, une prime étant attribuée à chaque partie gagnée à partir des 2mes. Tirage au sort à 10 heures. Prix d'entrée : 15 francs par équipes de 3 joueurs. Règlement de *La Boule Sisteronnaise.* Pendant le concours de boules, concours de tir, 1er prix : 50 frs., 2E prix : 25 frs. Concours de pointage, 1er prix : 50 frs., 2E prix : 25 frs.

Prix spéciaux : Une paire de boules est offerte à chacun des vainqueurs de la finale par la maison Michel, fabrique de boules à Sisteron. Une bonne bouteille est offerte à la première Fanny.

Conférence. — Le Conseil municipal convoqué jeudi soir par le Parti communiste avait en partie répondu à la convocation. M. Chaix promoteur de la réunion, a posé quelques questions aux conseillers présents et M. l'adjoint Turcan, en son nom personnel et particulièrement visé par le conférencier, a, avec une petite pointe de saveur, répondu aux questions posées : il a traité en détail et succintement les questions des eaux, de l'emprunt, des 99 centimes additionnels votés mercredi, de l'achat de la citadelle et la nouvelle bascule dont l'emplacement et le « cabanon » qui l'orne n'embelliront pas la ville.

Cette réunion n'a apporté aucun fait nouveau, mais nous retenons une fois de plus la déclaration de M. Turcan annonçant pour bientôt la mise en adjudication de l'amenée des eaux du Châtillon.

On demande un apprenti peintre rétribué de suite. S'adresser au bureau du journal

Articles de pêche, en vente à la Librairie LIEUTIER.

Soutien Fraternel des P. T. T.

Les heureux gagnants de notre tombola sont en ce qui concerne l'emission faite dans notre ville :

M. Cheilan de Mézien No 21.661 qui gagne une pince à sucre métal argenté avec écrin

Melle Roux Véran de Sisteron No 21.730, une trousse couture de poche façon viel argent ;

Mme Truchet de Ribiers No 21.872 une demi douzaine couverts métal argenté ;

M. Pau de Sisteron No 345.670 un Stylomine.

Nous rappellons que les lots non réclamés le 1r Juillet 1927 seront définitivement acquis à l'œuvre.

Amicale des Mutilés

Les membres de cette société en retard dans le paiement annuel de leur cotisation, sont invités à se mettre à jour avant le 30 juin, date à laquelle le trésorier mettra en recouvrement les cotisations qui n'auraient pas été payées.

Les sociétaires sont informés que pour pourvoir aux frais de recouvrement par la poste, les cotisations qui ne sont que de 5 francs seront portés à 7 francs ; il est donc dans l'intérêt de chacun d'eux de faire parvenir à M. Brouchon, à Sisteron, trésorier de l'association avant la date sus-indiquée, le montant de leur contribution.

Il est rappelé que l'article 28 de nos statuts sera appliqué à toux ceux qui adhérant à l'*Amicale,* refuseraient le paiement de leur cotisation, et de ce fait seraient immédiatement rayés de nos listes et sans réintégration possible.

Le Président,
COLOMB.

A vendre une CHARRETTE.

S'adresser à M. RICHAUD, boucher Sisteron

Hygiène

Le Maire rappelle aux habitants qu'ils sont tenus de nettoyer tous les jours la partie des rues longeant leurs habitations, avant le passage du balayeur.

Les ordures ménagères ne doivent pas être entassés, mais déposées dans des caisses closes qui seront remises au balayeur au moment de son passage. Les dites caisses ne doivent, en aucun cas, encombrer la voie publique et les trottoirs.

Il est également rigoureusement interdit de sortir du fumier après huit heures du matin.

Des contraventions seront dressées à ceux qui ne se conformeraient pas à ces mesures.

Classe 1928

Les jeunes gens nés du 1er Janvier au 31 Décembre 1908 dans la commune de Sisteron et ceux y ayant leur domicile ou leurs représentants légaux sont invités à se présenter au plus tôt à la mairie en vue de leur inscription sur la liste de recensement de la classe 1928.

Les intéressés devront être munis autant que possible du livret de famille de leurs parents.

SUIS ACHETEUR de **Foin, Luzerne** sur pied ou en grange.

Faire offre à M. Richaud, boucher, Sisteron.

Remise 10 p. o/o

Exceptionnellement, à tout acheteur comptant, pour aider à la vulgarisation de la motocyclette en France, pendant la grande **Quinzaine Dollar.**

Munissez-vous du bon-prime. Se renseigner chez l'agent Charles FERAUD, Sisteron.

Demander aussi les nouveaux catalogues, Peugeot, Alcyon, Magnat-Debon, ; vous trouverez ici ce qu'il vous faut.

Ecoutez ceci : La vitesse commence à nuire au mécanisme dès quelle fait prendre aux voyageurs la tournure de colis mal attachés.

GARAGE BUES.

Licenciement

Par suite de l'épidémie d'oreillons qui sévit d'une maniére bénigne à l'E. P. S. les demoiselles ont été autorisées à se rendre chez elles pour permettre la désinfection de l'école.

Eldorado-Théâtre

La Tournée Malbert-Palmer présente ce soir sur la scéne de l'Eldorado une représentation du vaudeville militaire TIRE AU FLANC avec des artistes de premier ordre.

ETAT-CIVIL

du 27 mai au 3 Juin

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Marcel Victor Chabaud, maçon à Sisteron et Marie Louise Félicie Elisa Pauline Lombard, s. p. à Barret le Bas.

Entre Henri Joseph Paul Michel, industriel à Sisteron et Emilienne Marie Dauphin, s. p. à Marseille.

DÉCÉS

Zéphirin François Martin, 67 ans, Hôpital,

ENTREPIERRES-MEZIEN

M. ROMAN Fortuné à Entrepierres informe le public qu'il ne répond plus des dettes que pourrait lui contracter son épouse ROMAN Marie née Garcin depuis qu'elle a quitté le domicile conjugal.

AUX OPPRESSÉS

En toute saison, les asthmatiques et les catarrheux toussent et sont oppressés ; aussi pensons-nous leur être utile en leur signalant la Poudre Louis Legras, le meilleur remède à leurs souffrances. Elle calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux des vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr. 75, impôt-compris, adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, Paris.

Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

POUR VOS VOYAGES

Les vacances approchent. Vous avez certainement, par la pensée, choisi la station où vous désireriez séjourner, mais la vie est si chère que vous vous demandez s'il sera possible d'y aller.

Ne connaissez-vous donc pas le moyen de voyager économiquement ?

Prenez un billet d'aller et retour de famille à prix réduit. A partir de la 3e personne une réduction importante vous est faite (50 o/o pour la 3e personne, 75 o/o pour la 4e personne et chacune des suivantes) et 3 personnes seulement sont tenues de voyager ensemble

Désirez vous excursionner dans le Dauphiné, la savoie, le Jura, l'Auvergne, les Cévennes ? Demandez alors une carte d'excursion de 15 ou 30 jours pour la région de votre choix. Les cartes permettent d'atteindre la zone d'excursion, d'y circuler librement et de revenir ensuite au point de départ.

Désirez-vous, au contraire, vous rendre sur la plage de la Côte d'Azur ou faire un séjour, d'avant ou derrière-saison, dans une station thermale ou climatique des Alpes, du Jura, des Cévennes, de l'Auvergne, du Morvan ? prenez un billet d'aller et retour individuel pour stations balnéaires, thermales et climatiques, vous voyagerez aussi à bon compte.

CABINET DENTAIRE AMERICAIN

1, Avenue de la Gare — SISTERON

(maison Turcan)

Le Dentiste Américain P. L. CETTIER LOWE fait savoir à ses clients qu'il a repris ses consultations et qu'il recevra tous les **samedis à partir du 28 mai prochain.**

Spécialiste de travaux fixes. Bridges, Crowns, Inlays

90, Rue Paradis, Marseille

© VILLE DE SISTERON

TEINTURERIE LYONNAISE

KOCH, sucesseur de **GOLLION**
— *Rue Elisée, GAP* —
DEPOT : Mme **Tourniaire**, 48, Rue Droite, SISTERON.

M. KOCH a l'honneur de vous informer que par suite d'améliorations apportées dans son matériel et vu l'augmentation de son personnel, il sera à même de livrer rapidement tous les travaux que vous lui confierez.

Noir pour Dame en 24 heures.
Toutes les teintes à l'échantillon.
Nettoyage à sec perfectionné.

Mme TOURNIAIRE se charge également de tous travaux de plissage et jours à la machine.

Tous les travaux sont livrés dans la semaine. *Meilleurs prix.*

Etude de Me **ROUBAUD**, notaire à SISTERON (Basses-Alpes)
Jean **ESMIEU**, successeur désigné
Diplômé de l'Ecole de Notariat de Lyon

VENTE
aux enchères publiques

Il sera procédé le **samedi onze Juin** mil-neuf-cent-vingt-sept, à **quatorze** heures, devant l'étude, Place de l'Eglise, à la vente aux enchères publiques et volontaires d'une

FAUCHEUSE
DEERING

à **2** chevaux, avec sa meule et son appareil, sur la mise à prix de **mille** francs, ci. . . . . **1000** francs

Paiement comptant et enlèvement immédiat.

Frais en sus : 10 o/o.

ROUBAUD.

DEPOT

de **TEINTURE-NETTOYAGE**
chez **Mme Margaillan,**
55, Rue Droite, SISTERON
(2e étage, maison Bourgeon.)
— S'y adresser pour tous travaux. —

TEIGNEZ
vous-même tous genres de tissus
en 20 minutes
avec la nouvelle Teinture
KABILINE
RAVIVEZ
VOS ÉTOFFES
légères en **5** minutes avec les
BOULES KABILINES
les plus riches en colorant

VENTE RECLAME
Droguerie Bernard
52, rue Droite - SISTERON

On demande un comptable ayant aptitudes. S'adresser au bureau du Journal

---

Nombreux sont les cyclistes qui roulent sur la même machine depuis plus de

vingt ans,

car ils avaient choisi une bicyclette

Peugeot

faites comme eux

Voir les derniers modèles de cycles et motos chez l'agent :

CH. FÉRAUD
SISTERON

Vente à crédit

OD Fils..!.

...riqué par la Maison ... Pontarlier (Doubs), livré exclusivement dans les anciennes bouteilles de PERNOD Fils.

En vente en gros à la *CAVE NATIONALE*
56, Rue Saunerie -- SISTERON
au même prix que la maison Pernod.

Madame Vve Adolphe AUTRAN
CHAUSSURES
11 Rue de Provence, SISTERON (B-A)

Offre à sa nombreuse et fidèle clientèle un grand choix de chaussures de luxe et toile blanche ainsi que pour le sport et le travail à des prix très modérés

---

E. CASAGRANDE
DENTISTE, 10 place de l'Horloge, SISTERON
Consultations tous les jours sauf le Jeudi qu'il réserve pour St-Auban

---

Location d'Automobiles
GARAGE GALVEZ
Rue de Provence — SISTERON
—o— TELEPHONE 2. —o—

Garage des Alpes
RAMÉRO
Cours St-Jaume - SISTERON - Basses-Alpes

Soudure Autogène,

Location d'Automobiles,
Voitures et Camionnettes,
Fournitures - Huiles - Essence

VENTE
de voitures d'occasion remises à neuf. Travail soigné.

Réparations en tous genres.
Prix modérés

Aperçu de quelques modèles :
Camionnette Ford 700 k. très grande carosserie 5,500 fr.
Normande 500 k. démarage, écl. électriques 8,500 »
Frégoli 500 k. Torpèdo 6 pl. sans transform. 6,500 »
Chassis Ford écl. dém. 6,500 »
Ford origine, 5 et 6 pl. dém. conduite intér. 8,500 »
Chassis 1 ton. 6 jantes démarrge écl. électriq. 8,500 »
Normande 1 tonne 10,500 »
Camion 1000, 1500 k. bâché. 4 vitesses 13.500 »

— Garage pour autos et camions —

Location d'Automobiles
A. ALLIBERT
CAFE DES ALLIES
Téléphone 3. *SISTERON.*

AUTOMOBILES
DONNET
JEAN Auguste
Avenue de la Gare - SISTERON - Bas-Alpes

7 CV.	Commerciale. . . .	16,500
	Commerciale mixte .	17,000
	Torpédo luxe . .	19,000
	Conduite intérieure, 2 portes	20,000
	Conduite intér. 4 portes, luxe	24,000
11 CV.	Camionnette Normande.	19,000
	id. commerc. mixte	24,500
	Torpédo 4 et 6 pl. grand luxe	31,000
	conduite int. 4 et 6 pl. gr. luxe	35,000
	chassis 1200 k. . .	19,500
	id. carossé. .	25,000

Tous ces modéles ont 4 vitesses, freins sur les 4 roues, compteur kilométrique, montre, éclairage et démarrage électrique, oléomètre, klaxon.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

Automobiles les plus solides

QUELQUES PRIX

TORPEDO B. 12	18.000 francs
TORPEDO B. 14	20.700 »
Conduite Intérieure	23.100 »
Conduite intérieure gr. luxe	24.600 »

les moins chères à l'achat, les plus économiques à l'usage

et les

CAMIONNETTES 1 TONNE

toutes carrossées à partir de 20.100 francs

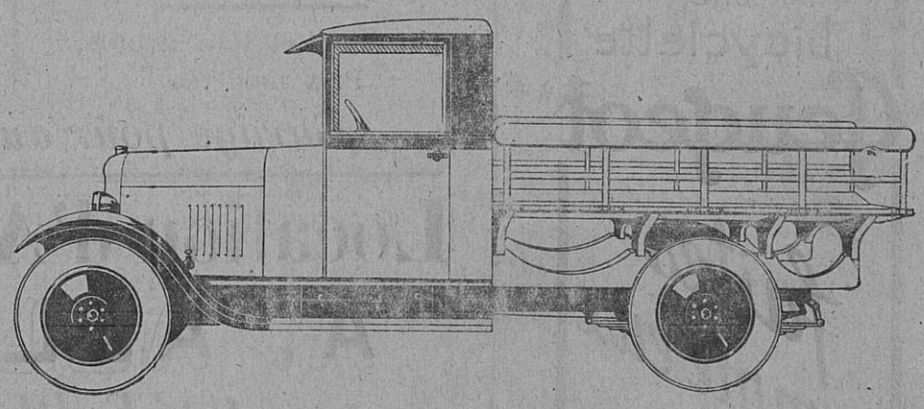

supplément pour conduite intérieure 600 francs

GRAND CHOIX DE CAROSSERIES
toutes les Citroëns sont munies de freins sur les 4 roues et les prix s'entendent avec accessoires

Atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFECTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix modérés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

toutes dimensions en magasin

Mise en place IMMEDIATE par presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON